



REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
UNION- DISCIPLINE- TRAVAIL

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DIRECTION DE LA COMMUNICATION

NOTE D'INFORMATION N°1311 DU 15 DECEMBRE 2017

Le Chef de l'Etat a présidé la cérémonie officielle d'inauguration du CHU d'Angré

Le Président de la République, S.E.M. Alassane OUATTARA, a présidé, ce vendredi 15 décembre 2017, la cérémonie officielle d'inauguration du Centre Hospitalier Universitaire d'Angré, en présence du Premier Ministre Amadou GON-COULIBLAY, de la Ministre de la Santé et de l'Hygiène Publique, Dr Raymonde GOUDOU-COFFIE, de plusieurs membres du Gouvernement et d'Ambassadeurs accrédités dans notre pays.

Intervenant à cette occasion, le Chef de l'Etat s'est réjoui de doter notre pays d'un cinquième CHU après ceux de Cocody, Treichville, Yopougon et Bouaké, avant de féliciter tous les Acteurs ayant participé à l'aboutissement de ce projet qui contribuera au bien-être des populations.

Le Président Alassane OUATTARA a ensuite réaffirmé son engagement à œuvrer pour l'amélioration des conditions de vie et d'un meilleur accès aux soins de santé pour ses Concitoyens.

C'est pourquoi, il a indiqué avoir pris, dès son accession à la magistrature suprême, des mesures pour restaurer notre système de santé, qui avait tant souffert des affres de la crise et d'un manque d'investissement durant de nombreuses années, à travers notamment la réhabilitation, l'équipement et la mise aux normes de plusieurs structures sanitaires ainsi que la gratuité totale puis ciblée des soins.

Le Chef de l'Etat a également rappelé le lancement de la Couverture Maladie Universelle (CMU), qui doit permettre de soulager les populations du poids important des dépenses de santé. Il les a, par conséquent, exhortées à se faire enrôler pour bénéficier des avantages de ce système.

De même, il a souligné que l'Etat a investi 546 milliards de francs CFA, de 2013 à 2016, pour la restauration de notre système de santé, qui a permis notamment de consolider l'existant et de créer les conditions favorables à l'exercice des professions de santé.

Le Président Alassane OUATTARA a, en outre, annoncé un investissement d'un montant de 833 milliards de francs CFA sur la période 2017 - 2020, pour le financement des projets de santé sur l'ensemble du territoire national. Il a réitéré sa détermination à poursuivre ses efforts pour faire de notre pays, qui est une référence dans le domaine de la cardiologie, un hub sanitaire.

Pour terminer, le Chef de l'Etat a fait connaître sa décision d'initier un nouveau modèle de gestion impliquant le secteur privé et induisant une meilleure gouvernance et la responsabilisation à tous les niveaux, afin d'améliorer les performances, l'efficacité et la qualité des services de notre système de santé.

La Ministre de la Santé et de l'Hygiène Publique, Dr Raymonde GOUDOU-COFFIE, a, pour sa part, exprimé sa gratitude au Président de la République pour la réalisation de cette infrastructure sanitaire et pour avoir permis à notre pays d'avoir un système de santé de bonne qualité, performant, compétitif et accessible à tous.

Notons que le CHU d'Angré, bâti sur une surface de 36.000 m², est doté d'une capacité d'hospitalisation de 250 lits et de 19 bâtiments dont 4 logements d'astreinte. Il compte une Administration, des Services de consultations de Médecine générale, de Chirurgie, de Pédiatrie médicale et néonatale, de Gynécologie et d'obstétrique ainsi que des Urgences.

Pour toute information supplémentaire, prière de contacter : Léon FOSSOU,
Direction de la Communication / Service Presse et Information –

Tél : (+ 225) 20 31 43 27 - 07 93 69 12

E-Mail: leon.fossou@presidence.ci - servicepresse.pr@presidence.ci